Envoyé en préfecture le 15/12/2015 Reçu en préfecture le 15/12/2015 Affichè le JSU2/2015

ID: 022-252200522-20151209-20151207-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE PLESTIN-PLOUARET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille quinze, le neuf décembre, le comité syndical dûment convoqué s'est réuni à 18 heures à la salle multifonctions de Plougras. sous la présidence de M. André LUCAS..

Etaient présents: M.M LE ROLLAND, LE JEUNE (LANVELLEC), LE DAIN, (LOGUIVY-PLOUGRAS), LUCAS, DANIEL (PLESTIN LES GREVES), LE BREC, LE GUEUZIEC (PLOUARET), CALLAREC, LIRZIN (PLOUGRAS), BLANCHARD, GALLOU (PLOUMILLIAU), JACOB (PLOUNERIN), RIOU, (PLOUNEVEZ-MOEDEC), COENT(PLOUZELAMBRE), LE CORRE, MORVAN (PLUFUR), LAMBERT (PLUZUNET), DISSEZ (SAINT MICHEL EN GREVE) LE BONNIEC, LE RUE (TONQUEDEC), LANDOUAR, JACOB (TREDEZ-LOCQUEMEAU), GARNIER, TANGUY (TREDUDER), TANGUY, LANDOUAR (TREMEL) JOUON, GARZUEL (LE VIEUX-MARCHE),

Absents: LE PERU, MERRIEN (CAVAN), RUBEUS (LOGUIVY-PLOUGRAS) LAVOLLOT, NAULET (PLOULEC'H), OMNES (PLOUNERIN), DIGUERHER (PLOUZELAMBRE), QUENAULT (PLUZUNET), PICHONNAT (ST MICHEL EN GREVE), LE BARBIER, MORVAN (TREGROM), LE MIGNOT(PLOUNEVEZMOEDEC).

Secrétaire de séance: TANGUY (TREDUDER).

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DES COTES D'ARMOR

Le Président présente le courrier de M. le Préfet en date du 13 octobre 2015, concernant le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor et évoque l'avis à transmettre avant le 15 décembre 2015.

Le comité syndical à l'unanimité prend acte et émet les réserves suivantes :

- le Syndicat de Voirie de Plestin Plouaret apporte un service public de qualité aux 20 communes adhérentes des Cantons de Plestin Les Grèves, Plouaret et les communes de Cavan et Ploulec'h, le Syndicat de voirie de ce fait est concerné par le schéma de rationalisation de M. le Préfet.
- le Syndicat de Voirie de Plestin Plouaret souhaite exercer les mêmes prestations celles-ci sont appréciées de nos communes membres.
- La production d'enrobé se fait depuis 2001 et nos collectivités ont très bien apprécié cette nouvelle technique.
- le syndicat a son autonomie financière depuis sa création en 1936 et les tarifs pratiqués sont très compétitifs par rapport aux tarifs du secteur privé.
- les communes adhérentes disposent d'un outil de travail unique en France : c'est la centrale d'enrobé un outil très performant à ce jour.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que-dessus Pour extrait certifié conforme,

Le Président, A. LUCAS.

SYNDICAT DE VOIRIE DE PLESTIN-PLOUARET

6 rue Poul Scornet - BP07 22310 PLESTIN LES GRÈVES Tél: 02 96 46 39 43 - Fax: 02 96 35 04 81 e-mail: syplestinplouaret@vanadoo.fr